

18-06-18

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, le lundi 18 juin 2018, à 19 h 37, à la salle des commissaires du centre administratif de la Commission scolaire des Phares, 435, avenue Rouleau à Rimouski, sont présents :

## 1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA  
Marie-Claude Hamel  
Lise Lévesque  
Mylène Thibault (départ motivé à 20 h 19)

MM. Daniel Arseneault, vice-président  
Raynald Caissy  
Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire  
Alain Rioux  
Mario Ross  
André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M<sup>me</sup> Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M<sup>e</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M<sup>mes</sup> Christine Marquis, directrice du Service des ressources informationnelles  
Anybel Roussy, chef de secrétariat

MM. Rock Bouffard, directeur du Service des ressources humaines  
Jocelyn Michaud, directeur général adjoint  
Jean Papillon, directeur du Service des ressources éducatives  
Carl Ruest, directeur du Service des ressources matérielles  
Marc Girard, directeur adjoint du Service des ressources financières (départ motivé à 20 h 19)  
Hugo Perry, directeur adjoint du Service des ressources financières (départ motivé à 20 h 19)

Absences motivées :

M<sup>mes</sup> Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire  
Marie-Hélène Ouellet, directrice du Service des ressources financières

M. Michel Pineault

**18-06-18-341 MOT DU PRÉSIDENT**

Le président, M. Gaston Rioux, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et s'adresse à l'assemblée en soulignant qu'il a participé notamment aux rencontres suivantes :

- Rencontre avec le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant la formation professionnelle;
- Rencontre du Comité de gouvernance de la FCSQ.

**18-06-18-342 PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Le président, M. Gaston Rioux, invite la personne présente à formuler, si désiré, ses questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Le sujet abordé dans les questions soumises par le public est le suivant :

- Projet de robotique du Club Rikitik

Présentation des activités du club par M. Éric Gaudreault.

**18-06-18-343 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M<sup>me</sup> Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA présente un résumé des dossiers qui ont retenu dans un premier temps l'attention du comité consultatif des élèves HDAA dont la rencontre s'est tenue le 23 mai dernier :

- Deux personnes ont démissionné, mais les postes ont été comblés;
- L'assemblée générale du comité consultatif EHDAA se tiendra le 4 octobre prochain et sera suivie par une conférence de M<sup>me</sup> Karène Larocque, psychologue. Le thème de la conférence est *Aider sans se brûler* et s'adresse à tous les parents de la Commission scolaire des Phares;
- Présentation de la politique concernant l'organisation des services;
- Retour sur la participation de certains membres au congrès de la Fédération des comités de parents du Québec;
- Consultation concernant une demande de dérogation de fréquentation scolaire;
- Réception d'une lettre d'un parent en lien avec les services reçus;
- Prise de connaissance de la publication de la CDPDJ concernant l'enquête sur l'inclusion scolaire.

Elle présente ensuite les sujets qui ont retenu l'attention du comité de parents lors de la rencontre du 12 juin 2018 :

- Acceptation du projet pour la construction d'une nouvelle école dans le cadre du Lab-École;
- Consultation concernant les modifications au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles;
- Discussion concernant le Projet de loi visant à renforcer le rôle du protecteur de l'élève et son indépendance;

- Programme force 4 en lien avec les récréations (À l'école, on bouge au cube);
- Participation d'un groupe d'élèves au rassemblement du Grand défi Pierre Lavoie;
- Écriture d'un livre par des élèves.

#### 18-06-18-344    ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de droit de parole réservée au public;
4. Période réservée aux commissaires parents;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Décision :
  - 6.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 mai 2018 :
    - Approbation
    - Suivis;
  - 6.2 Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 mai 2018 tenu le 11 juin 2018 :
    - Approbation
    - Suivis;
  - 6.3 Règles de répartition des allocations de fonctionnement et d'investissement 2018-2019 – Pour adoption;
  - 6.4 Plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur de l'adaptation scolaire 2018-2019– Pour adoption; – **Ajournement du 14 août 2018**
  - 6.5 Plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général – Techniciens de travail social pour 2018-2019 – Pour adoption;
  - 6.6 Plan d'effectifs du personnel de soutien secteur général 2018-2019 – Secteur administratif - Modifications;
  - 6.7 Engagement du personnel de soutien – Secteur de l'adaptation scolaire;
  - 6.8 Engagement du personnel de soutien – Secteur général;
  - 6.9 Remerciements – Personnel retraité 2018 ou départs après plus de 25 ans de service;
  - 6.10 Bilan annuel des réalisations en ressources informationnelles pour l'année 2017-2018 (BARRI) – Pour adoption; **Ajournement du 14 août 2018**

- 6.11 Programmation annuelle des ressources informationnelles pour l'année 2018-2019 (PARI) – Pour adoption; **Ajournement du 14 août 2018**
  - 6.12 Renouvellement de la solution Fortinet (Pare-feu) avec la firme Precicom – Autorisation;
  - 6.13 Mandat d'achats d'équipements numériques dans le cadre de la mesure des combos numériques SAR-220-2018 de Collecto services regroupés en éducation (Collecto) – Adhésion;
  - 6.14 Entente pour l'utilisation de locaux de l'école Langevin par l'organisme Pro-Jeune-Est – Pour adoption;
  - 6.15 Entente pour l'utilisation de locaux de l'école Paul-Hubert par l'Association des retraités de l'enseignement du Québec – Pour adoption;
  - 6.16 Entente pour la location de locaux de l'école Paul-Hubert par la GRICS – Pour adoption;
  - 6.17 Adjudication de deux contrats de construction – Délégation de pouvoirs président et à la directrice générale de la Commission scolaire des Phares;
  - 6.18 Révision de l'entente pour l'utilisation des locaux de l'aréna de Mont-Joli – Pour adoption;
  - 6.19 Services d'entretien ménager à l'école des Merisiers – Octroi de contrat;
  - 6.20 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 – Amendé – Pour adoption;
  - 6.21 Structure du réseau des écoles et des centres et structure administrative 2018-2019 – Pour adoption; **Ajournement du 14 août 2018**
  - 6.22 Organigramme de la Commission scolaire des Phares 2018-2019 – Pour adoption; **Ajournement du 14 août 2018**
  - 6.23 Comblement de poste temporaire à la Direction générale – Conseillère en gestion de personnel (**Huis clos**);
  - 6.24 Comblement de poste temporaire à la Direction générale – Chef de secrétariat – Projet particulier (**Huis clos**);
  - 6.25 Nomination intérimaire au poste de conseiller ou conseillère en gestion de personnel (**Huis clos**);
  - 6.26 Nomination intérimaire au poste de régisseuse ou régisseur à la paie (**Huis clos**);
7. Information
- 7.1 Rapport de la directrice générale;
  - 7.2 Rapport du président;

8. Questions nouvelles;
9. Seconde période de droit de parole réservée au public;
10. Ajournement de la séance.

## DÉCISION

### **18-06-18-345 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MAI 2018 – APPROBATION ET SUIVIS**

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2018 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

### **18-06-18-346 PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 28 MAI 2018 TENU LE 11 JUIN 2018 – APPROBATION ET SUIVIS**

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 mai 2018 tenu le 11 juin 2018 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

### **18-06-18-347 RÈGLES DE RÉPARTITION DES ALLOCATIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2018-2019 – POUR ADOPTION**

ATTENDU le document *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour 2018-2019* adopté par le conseil des commissaires le 23 avril 2018, conformément à l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les recommandations du comité de répartition des ressources;

ATTENDU l'étude du document en comité plénier le 18 juin 2018;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter le document *Règles de répartition des allocations budgétaires de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2018-2019* codifié sous le numéro F102-4.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**18-06-18-348 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL – TECHNICIENS DE TRAVAIL SOCIAL POUR 2018-2019 – POUR ADOPTION**

ATTENDU les analyses et les échanges réalisés lors de la préparation du projet du plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général pour l'année 2018-2019;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité des relations de travail;

ATTENDU les discussions au comité plénier du 28 mai 2018;

ATTENDU les dispositions de la clause 7-3.07 de la convention collective applicable au personnel de soutien;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Beaulieu et résolu d'adopter le plan d'effectifs 2018-2019 du personnel de soutien du secteur général, tel que présenté par le directeur du Service des ressources humaines et codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**18-06-18-349 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN SECTEUR GÉNÉRAL 2018-2019 – SECTEUR ADMINISTRATIF – MODIFICATIONS**

ATTENDU la résolution 18-05-28-309;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par le Service des ressources humaines;

ATTENDU les discussions intervenues avec le Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN);

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu de procéder aux modifications du plan d'effectifs, telles que présentées ci-dessous :

- Créer un poste de secrétaire de 21 heures par semaine au Service des ressources humaines;
- Créer un poste de technicien en organisation scolaire de 35 heures par semaine, écoles du territoire de la Commission scolaire.

Il est également résolu d'intégrer cette modification au plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2018-2019 codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**18-06-18-350 ENGAGEMENT DU PERSONNEL DE SOUTIEN – SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel de soutien de l'adaptation scolaire 2017-2018;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Beaulieu et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Sarah Dubé-Pilon : Poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Lavoie, à raison de 20 heures par semaine à compter du 26 avril 2018;
- Stéphanie Gendron : Poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école du Grand-Pavois-de Sainte-Agnès, à raison de 15 heures 50 minutes par semaine à compter du 28 mai 2018;
- Marie-Hélène Jean : Poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école du Rocher, à raison de 10 heures par semaine à compter du 28 mai 2018;
- Anne-Marie Morneau : Poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école du Mont-Saint-Louis, à raison de 20 heures par semaine à compter du 30 mai 2018;
- Franceska Garon : Poste de préposée aux élèves handicapés à l'école Paul-Hubert, à raison de 7 heures 30 minutes par semaine à compter du 29 mai 2018;
- Cindy Lavoie : Poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école du Mont-Saint-Louis, à raison de 15 heures par semaine à compter du 28 mai et poste de préposée aux élèves handicapés à l'école du Mont-Saint-Louis, à raison de 10 heures par semaine à compter du 29 mai 2018.

#### **18-06-18-351    ENGAGEMENT DU PERSONNEL DE SOUTIEN – SECTEUR GÉNÉRAL**

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel de soutien secteur général 2017-2018;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Franchesca Chassé-Deschênes : Poste d'agente de bureau classe II à l'école du Mistral, à raison de 35 heures par semaine à compter du 8 juin 2018;
- Mélissa Lévesque : Poste de technicienne en travail social à l'école de l'Écho-des-Montagnes, à raison de 5 heures par semaine à compter du 28 mai 2018.

**18-06-18-352 REMERCIEMENTS – PERSONNEL RETRAITÉ 2018 OU DÉPARTS APRÈS PLUS DE 25 ANS DE SERVICE**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel et résolu d'exprimer nos plus sincères remerciements aux personnes ci-après désignées, pour la qualité des services rendus au cours des nombreuses années à œuvrer à la Commission scolaire des Phares.

PERSONNEL CADRE	PERSONNEL ENSEIGNANT	PERSONNEL PROFESSIONNEL	PERSONNEL DE SOUTIEN
Santerre, Ann (Centre administratif)	Amiot, Suzanne (de l'Estran)	Émond, Lucie (Centre administratif)	Carrier, Diane (Mont-St-Louis)
Ruest, Claire (Centre administratif)	Arsenault, Louise (Paul-Hubert)	Fortin, Gylaine (Centre administratif)	Chabot, André (Clair-Soleil)
	Audet, Josie (Langevin)		Côté, Violette (de l'Aquarelle)
	Beaulieu, Kathleen (des Alizés)		Dupont, Johanne (de l'Aquarelle)
	Bellemare, André (C.F.R.N. – Formation professionnelle)		Fortin, Johanne (Mont-St-Louis)
	Bouchard, France (Bois-et-Marées)		Fournier, Louise (Élisabeth-Turgeon)
	Bouillon, Georges (C.F.P. Mont-Joli - Mitis)		Landry, Annette (de l'Estran)
	Coulombe, Diane (Paul-Hubert)		Leroux, Michèle
	Couture, André (C.F.R.N. – Formation générale des adultes)		Paradis, Raymond (C.F.P. Mont-Joli-Mitis)
	Desrosiers, Marie- Christine (St-Jean)		Pigeon, Diane (des Merisiers)
	Desrosiers, Patricia (du Rocher)		Soucy, Jean-Claude (Paul-Hubert)
	Dion, Nathalie (Lévesque)		
	Dupont, Johanne (Saint-Rosaire)		
	Fortin, Jacques (du Mistral)		
	Gagnon, Anne-Marie (C.F.R.N. – Formation professionnelle)		
	Genest, Michel (Paul-Hubert)		
	Isabelle, Élane (C.F.R.N. – Formation professionnelle)		
	Lapointe, André (Paul-Hubert)		
	Larouche, Johanne (Mistral)		
	Levasseur, Lise (C.F.P. Mont-Joli-Mitis)		
	Nadeau, Diane (des Sources)		



PERSONNEL CADRE	PERSONNEL ENSEIGNANT	PERSONNEL PROFESSIONNEL	PERSONNEL DE SOUTIEN
	Ouellet, Jean-Pierre Potvin, Huguette (C.F.P. Mont-Joli-Mitis) Ross, Sylvain (C.F.R.N. – Formation professionnelle) Roy, Danielle (de l’Estran) Roy, Martine (Paul-Hubert) Sirois, Lison (Sainte-Agnès) Talbot, Rolande (de la Rose-des-Vents.) Tremblay, Dorys (Paul-Hubert) Vallerand, Jean-Pierre (C.F.R.N. Formation professionnelle) Vigneault, Line (Élisabeth-Turgeon)		
<b>2</b>	<b>31</b>	<b>2</b>	<b>11</b>

**18-06-18-353 RENOUELEMENT DE LA SOLUTION FORTINET (PARE-FEU) AVEC LA FIRME PRECICOM - AUTORISATION**

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares doit procéder au renouvellement de son pare-feu puisque sa licence vient à terme le 20 août 2018 et que ses équipements sont en fin de vie;

ATTENDU que Fortinet est la solution principalement utilisée en éducation et qu’elle est déjà en place à la Commission scolaire des Phares depuis juillet 2013, ce qui simplifiera la migration des nouveaux équipements;

ATTENDU qu’il faut procéder à un rehaussement de la technologie pour répondre aux exigences reliées à la cybersécurité;

ATTENDU que le changement de solution engendrerait des frais supplémentaires pour l’achat et l’installation de nouveaux équipements sans compter la formation aux membres du personnel;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares a fait une demande de rehaussement ainsi qu’une demande de prix à Fortinet et que l’entreprise PRECICOM a été retenue puisque cette dernière propose également un rachat de nos anciens équipements;

ATTENDU l’article 13.3 de la *Politique d’acquisition des biens et services*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu d’autoriser la Commission scolaire des Phares à procéder au renouvellement de son pare-feu au montant de 39 798,59 \$ (taxes incluses) pour la solution Fortinet avec la firme PRECICOM incluant les nouveaux équipements et les licences pour une durée

de trois (3) ans. Ce montant inclut le rabais de 16 140 \$ consenti pour le rachat des équipements déjà sur place.

**18-06-18-354 MANDAT D'ACHATS D'ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES DANS LE CADRE DE LA MESURE DES COMBOS NUMÉRIQUES SAR-220-2018 DE COLLECTO SERVICES REGROUPÉS EN ÉDUCATION (COLLECTO) – ADHÉSION**

ATTENDU que dans le cadre du *Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur*, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur souhaite déployer des combos numériques dans l'ensemble des établissements scolaires du Québec;

ATTENDU que le Ministère, dans le cadre de la règle d'investissement 50767, a mandaté l'organisme Collecto à mener une collecte d'information auprès des écoles afin d'évaluer les besoins d'acquisition des milieux;

ATTENDU que la mesure 50767 exige que les achats soient effectués à partir de la liste d'équipements présélectionnés qui a été diffusée lors de la collecte de souhaits par le Ministère en mai 2018 et qui sera officialisée en juillet 2018;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares désire acquérir des équipements numériques dans le cadre de la mesure 50767 pour l'acquisition d'ensembles numériques pour la rentrée scolaire 2018 et qu'elle retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel celui offert par Collecto;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel et résolu d'autoriser la Commission scolaire des Phares à adhérer au regroupement d'achats d'équipements numériques de Collecto afin de se prévaloir de la mesure budgétaire 50767.

**18-06-18-355 ENTENTE POUR L'UTILISATION DE LOCAUX DE L'ÉCOLE LANGEVIN PAR L'ORGANISME PRO-JEUNE-EST – POUR ADOPTION**

ATTENDU l'entente actuelle entre l'organisme Pro-Jeune-Est et la Commission scolaire des Phares concernant l'utilisation par cet organisme de locaux à l'école Paul-Hubert;

ATTENDU qu'à la demande de la Commission scolaire des Phares, l'organisme doit quitter ses actuels locaux à l'été 2018;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire des Phares de supporter Pro-Jeune-Est en lui proposant de nouveaux locaux situés à l'école Langevin;

ATTENDU que Pro-Jeune-Est est en accord avec cette proposition;

ATTENDU le projet d'entente présenté par la direction du Service des ressources matérielles pour encadrer l'utilisation par Pro-Jeune-Est des locaux de l'école Langevin;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter la nouvelle entente concernant l'utilisation de locaux de l'école Langevin par l'organisme Pro-

Jeune-Est, tel que présentée par le directeur du Service des ressources matérielles.

**18-06-18-356 ENTENTE POUR L'UTILISATION DE LOCAUX DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT PAR L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC – POUR ADOPTION**

ATTENDU que l'Association des retraités de l'enseignement du Québec (AREQ) utilise depuis plusieurs années un local au sous-sol de la partie résidence de l'école Langevin;

ATTENDU qu'à la demande de la Commission scolaire des Phares, l'organisme doit quitter ses actuels locaux à l'été 2018;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire des Phares de continuer à loger cet organisme en lui proposant de nouveaux locaux situés à l'école Paul-Hubert;

ATTENDU que l'AREQ est en accord avec cette proposition;

ATTENDU le projet d'entente présenté par la direction du Service des ressources matérielles pour encadrer l'utilisation par l'AREQ du local proposé;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'adopter l'entente concernant l'utilisation d'un local de l'école Paul-Hubert par l'Association des retraités de l'enseignement du Québec, tel que présentée par le directeur du Service des ressources matérielles.

**18-06-18-357 ENTENTE POUR LA LOCATION DE LOCAUX DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT PAR LA SOCIÉTÉ GRICS – POUR ADOPTION**

ATTENDU l'entente actuelle entre la Société GRICS et la Commission scolaire des Phares concernant la location de locaux à l'école Paul-Hubert;

ATTENDU que la GRICS avait manifesté à la Commission scolaire des Phares le besoin d'augmenter sa superficie louée pour supporter le développement de ses activités;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire des phares de continuer à loger cet organisme en lui proposant de nouveaux locaux toujours situés à l'école Paul-Hubert;

ATTENDU que la GRICS est en accord avec cette proposition;

ATTENDU le projet d'entente présenté par la direction du Service des ressources matérielles pour encadrer l'utilisation par la GRICS du local proposé;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'adopter la nouvelle entente concernant l'utilisation de locaux de l'école Paul-Hubert par la Société GRICS, tel que présenté par le directeur du Service des ressources matérielles.

**18-06-18-358 ADJUDICATION DE DEUX CONTRATS DE CONSTRUCTION – DÉLÉGATION DE POUVOIRS AU PRÉSIDENT ET À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

ATTENDU que les ouvertures des soumissions pour le projet de réfection de la mécanique de la piscine Pierre-Harvey de l'école Paul-Hubert et pour le projet de réfection de la plomberie de l'école Langevin sont prévues pour des dates postérieures à la présente séance du conseil des commissaires;

ATTENDU que la date de la première séance du conseil des commissaires suivant ces ouvertures des soumissions empêche un octroi rapide de contrat;

ATTENDU que l'octroi des contrats doit pouvoir être réalisé dans les jours qui suivent ces ouvertures des soumissions pour permettre la réalisation des travaux durant la prochaine période estivale;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu :

- Que la Commission scolaire des Phares octroie les contrats de réfection de la mécanique de la piscine Pierre-Harvey de l'école Paul-Hubert et de réfection de la plomberie de l'école Langevin aux soumissionnaires retenus à la suite de chaque procédure d'appel d'offres public, en respect de la *Loi sur les contrats des organismes publics et de ses règlements*, pour les prix soumis, en autant que ces derniers permettent de respecter l'enveloppe budgétaire de la mesure *Maintien des bâtiments*;
- Que la Commission scolaire des Phares mandate le président et la directrice générale pour procéder à l'adjudication de ces contrats avec les soumissionnaires retenus, si les conditions émises dans la présente résolution sont réunies, ainsi que pour poser tous les gestes ou effectuer toutes les formalités requises ou nécessaires aux fins qui précèdent;
- Que la Commission scolaire des Phares demande au directeur du Service des ressources matérielles de rendre compte au conseil des commissaires des gestes posés suivant la présente résolution lors de l'ajournement de la présente séance du conseil prévu pour le 14 août 2018.

**18-06-18-359 RÉVISION DE L'ENTENTE POUR L'UTILISATION DES LOCAUX DE L'ARÉNA DE MONT-JOLI – POUR ADOPTION**

ATTENDU l'entente actuelle entre la Ville de Mont-Joli et la Commission scolaire des Phares concernant l'utilisation conjointe des locaux et facilités sportives et culturelles;

ATTENDU le projet de construction d'un nouvel aréna par la Ville de Mont-Joli sur des terrains que la Commission scolaire des Phares s'apprête à lui céder près de l'école du Mistral;

ATTENDU que lors des discussions pour la cession des terrains, il fût convenu que la Ville acceptait de poursuivre la collaboration actuelle qui permet de rendre disponible des locaux de l'aréna incluant la patinoire, pour

l'organisation des activités du programme d'enrichissement hockey de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU que les deux parties désirent confirmer par écrit cette entente particulière en tant qu'annexe 2 de l'actuel protocole d'entente concernant l'utilisation conjointe des locaux et facilités sportives et culturelles;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel et résolu d'adopter le texte de l'annexe 2 au protocole d'entente concernant l'utilisation commune des locaux et des facilités sportives et culturelles avec la Ville de Mont-Joli, annexe 2 qui précise les principes d'utilisation de l'aréna de la Ville de Mont-Joli par le programme d'enrichissement hockey de la Commission scolaire des Phares, le tout tel que présenté par le directeur du Service des ressources matérielles.

La présente résolution annule et remplace la résolution 18-04-23-264.

**18-06-18-360 SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE DES MERISIERS – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU que le contrat d'entretien ménager de l'école des Merisiers détenu par 9084-5413 Québec inc. – Les Entreprises R.M.J. vient à échéance le 30 juin prochain;

ATTENDU la négociation de gré à gré tenue avec cette entreprise;

ATTENDU que le prix actuel demeurera inchangé pour la prochaine année;

ATTENDU la recommandation du directeur du Service des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'octroyer le contrat d'entretien ménager de l'école des Merisiers à 9084-5413 Québec inc. – Les Entreprises R.M.J. à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018 jusqu'au 30 juin 2019 inclusivement, pour la somme de 52 665 \$ par année (taxes en sus).

**18-06-18-361 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2018-2019, 2019-2020 ET 2020-2021 – AMENDÉ – POUR ADOPTION**

ATTENDU les dispositions de l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU l'adoption du *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021* par la résolution 17-12-18-120;

ATTENDU les discussions en comité plénier le 26 février 2018;

ATTENDU les modifications à l'utilisation des locaux des écoles Paul-Hubert et Langevin;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021* afin de tenir compte de ces modifications;

ATTENDU les consultations effectuées;

Il est proposé par M. Pierre Pelletier et résolu d'adopter le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements de la commission scolaire 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021* amendé, codifié sous le numéro A105;

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**18-06-18-362 HUIS CLOS**

À 21 h 09, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de continuer la séance à huis clos.

**18-06-18-363 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 21 h 12, il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu de siéger en séance publique.

**18-06-18-364 COMPLEMENT DE POSTE TEMPORAIRE À LA DIRECTION GÉNÉRALE – CONSEILLÈRE EN GESTION DE PERSONNEL**

ATTENDU la résolution 17-06-26-403;

ATTENDU la nécessité de prolonger le mandat de la titulaire afin d'apporter un soutien aux établissements dans l'intégration des nouveaux processus et l'uniformisation des pratiques;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Beaulieu et résolu d'affecter temporairement M<sup>me</sup> Janice Lemoignan, conseillère en gestion de personnel sur ce poste à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018 jusqu'au 30 juin 2019.

**18-06-18-365 COMPLEMENT DE POSTE TEMPORAIRE À LA DIRECTION GÉNÉRALE – CHEF DE SECRÉTARIAT – PROJET PARTICULIER**

ATTENDU la nécessité d'apporter un soutien aux établissements dans l'intégration des nouveaux processus et l'uniformisation des pratiques du personnel de soutien administratif;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de nommer par intérim M<sup>me</sup> Jolyane Bouillon, chef de secrétariat affecté à un projet particulier, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018 jusqu'au 30 juin 2019.

**18-06-18-366 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN GESTION DE PERSONNEL**

ATTENDU que la titulaire du poste a été affectée temporairement à d'autres fonctions à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. Pierre Pelletier et résolu de nommer par intérim M<sup>me</sup> Véronique Marquis, conseillère en gestion de personnel, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018 jusqu'au retour de la titulaire de ce poste ou au plus tard le 30 juin 2019.

**18-06-18-367 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE RÉGISSEUSE OU RÉGISSEUR À LA PAIE**

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de nommer par intérim M<sup>me</sup> Kathy Chamberland au poste régisseuse à la paie au Service des ressources humaines à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018 jusqu'au retour de la titulaire du poste ou au plus tard le 30 juin 2019.

**18-06-18-368 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

M<sup>me</sup> Madeleine Dugas présente son rapport d'activités pour la période du 24 avril au 18 juin 2018.

**18-06-18-369 RAPPORT DU PRÉSIDENT**

M. Gaston Rioux présente son rapport d'activités pour la période du 29 mai au 18 juin 2018.

**18-06-18-370 QUESTIONS NOUVELLES**

Aucune question nouvelle n'est soumise.

**18-06-18-371 SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du conseil des commissaires.

**18-06-18-372 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

À 21 h 19, il est proposé par M. André Trahan et résolu d'ajourner la présente séance au mardi 14 août 2018.

---

PRÉSIDENT

---

SECRETÁIRE GÉNÉRALE

---





## *Conseil des commissaires*

*Séance ordinaire du 18 juin 2018*

# INDEX DES RÉOLUTIONS

---

18-06-18-341	MOT DU PRÉSIDENT
18-06-18-342	PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
18-06-18-343	PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS
18-06-18-344	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
18-06-18-345	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MAI 2018 – APPROBATION ET SUIVIS
18-06-18-346	PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 28 MAI 2018 TENU LE 11 JUIN 2018 – APPROBATION ET SUIVIS
18-06-18-347	RÈGLES DE RÉPARTITION DES ALLOCATIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2018-2019 – POUR ADOPTION
18-06-18-348	PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL – TECHNICIENS DE TRAVAIL SOCIAL POUR 2018-2019 – POUR ADOPTION
18-06-18-349	PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN SECTEUR GÉNÉRAL 2018-2019 – SECTEUR ADMINISTRATIF – MODIFICATIONS
18-06-18-350	ENGAGEMENT DU PERSONNEL DE SOUTIEN – SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE
18-06-18-351	ENGAGEMENT DU PERSONNEL DE SOUTIEN – SECTEUR GÉNÉRAL
18-06-18-352	REMERCIEMENTS – PERSONNEL RETRAITÉ 2018 OU DÉPARTS APRÈS PLUS DE 25 ANS DE SERVICE
18-06-18-353	RENOUVELLEMENT DE LA SOLUTION FORTINET (PARE-FEU) AVEC LA FIRME PRECICOM - AUTORISATION
18-06-18-354	MANDAT D'ACHATS D'ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES DANS LE CADRE DE LA MESURE DES COMBOS NUMÉRIQUES SAR-220-2018 DE COLLECTO SERVICES REGROUPÉS EN ÉDUCATION (COLLECTO) – ADHÉSION
18-06-18-355	ENTENTE POUR L'UTILISATION DE LOCAUX DE L'ÉCOLE LANGEVIN PAR L'ORGANISME PRO-JEUNE-EST – POUR ADOPTION
18-06-18-356	ENTENTE POUR L'UTILISATION DE LOCAUX DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT PAR L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC – POUR ADOPTION
18-06-18-357	ENTENTE POUR LA LOCATION DE LOCAUX DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT PAR LA SOCIÉTÉ GRICS – POUR ADOPTION
18-06-18-358	ADJUDICATION DE DEUX CONTRATS DE CONSTRUCTION – DÉLÉGATION DE POUVOIRS AU PRÉSIDENT ET À LA

**DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA COMMISSION SCOLAIRE  
DES PHARES**

- 18-06-18-359 RÉVISION DE L'ENTENTE POUR L'UTILISATION DES  
LOCAUX DE L'ARÉNA DE MONT-JOLI – POUR ADOPTION
- 18-06-18-360 SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE DES  
MERISIERS – OCTROI DE CONTRAT
- 18-06-18-361 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION  
DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2018-2019,  
2019-2020 ET 2020-2021 – AMENDÉ – POUR ADOPTION
- 18-06-18-362 HUIS CLOS
- 18-06-18-363 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE
- 18-06-18-364 COMPLEMENT DE POSTE TEMPORAIRE À LA DIRECTION  
GÉNÉRALE – CONSEILLÈRE EN GESTION DE PERSONNEL
- 18-06-18-365 COMPLEMENT DE POSTE TEMPORAIRE À LA DIRECTION  
GÉNÉRALE – CHEF DE SecrÉTARIAT – PROJET  
PARTICULIER
- 18-06-18-366 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE CONSEILLÈRE  
OU CONSEILLER EN GESTION DE PERSONNEL
- 18-06-18-367 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE RÉGISSEUSE  
OU RÉGISSEUR À LA PAIE
- 18-06-18-368 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
- 18-06-18-369 RAPPORT DU PRÉSIDENT
- 18-06-18-370 QUESTIONS NOUVELLES
- 18-06-18-371 SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU  
PUBLIC
- 18-06-18-372 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE